



Procès-verbal de l'assemblée générale du CVLG 28 février 2020

Nombre de participants: 61

Excusés: 6 pers. dont Hugo (du comité)

Absents : ~ 300

1. Accueil par le président

L'assemblée générale annuelle est ouverte par le président à 19h10. Il souhaite la bienvenue à tous et les remercie de leur présence au domaine de Marsillon.

Raph annonce au programme, deux votes concernant la modification des statuts et l'interdiction de fumer sous la tente, car non mentionnée dans les convocations envoyées aux membres suite à des propositions argumentées. (point 5 de ce P.V.).

Les membres du comité du CVLG sont présentés à l'assemblée : Francis, Piépié, Jean-Joseph, Franck-Johann, Hugo (absent excusé) et Raph.

Deux scrutateurs sont demandés pour comptabiliser les votes. Laurent D. et Philippe Delmege.

2. Approbation du procès-verbal de l'assemblée générale 2019

Aucune question n'est posée lors de l'AG, le comité n'a pas reçu de demandes particulières par courrier. Le PV de l'AG 2019 est soumis au vote et approuvé par l'assemblée à large majorité.

3. Rapports annuel pour l'exercice 2019

La saison de vol 2019 sur notre site du Salève a été régulièrement touchée, plus que d'habitude par des périodes de vents fort mais relativement ensoleillée, laissant au moins l'opportunité aux membres de pratiquer un peu de gonflage acrobatique...

Cette année encore, le CVLG as eu de bonnes relations avec ses voisins direct, agriculteurs, Trajets Jardin, communes, etc... merci à vous pour votre comportement à priori exemplaire et remettons ça pour 2020.

Côté manifestation, à l'image de l'année précédente, 2019 est restée relativement pauvre en manifestations ou activités organisées par des membres. Seules les soirées météo à Francis et soirées vol de distance à Reynald font encore bon chemin.

Le président rappelle que la vie et le dynamisme du club, c'est l'implication de ses membres dans l'organisation d'événements, de compétitions, de soirées, etc... et non une initiative du comité. Le comité est ouvert et prêt à mettre à disposition des ressources pour aider ses membres lors de leur initiatives.



Quelques travaux effectués durant 2018 au club et sur les décollages sont présentés :

Réfection du club house

Des travaux liés aux « glissement de terrain » sous les pilotis supportant le club house ont été effectués. Merci tous ceux qui ont participé à ces travaux !

Réfection du terrain d'atterrissage.

Pour donner suite à l'étude réalisée par **Franck-Johann** et déjà présentée lors de la dernière AG concernant la réfection du terrain, **le comité à mandaté une entreprise** pour réaliser les travaux, espérant ainsi, remédier aux problèmes persistants des crevasses.

Afin d'assurer le suivi de ces travaux un coût de quelques 4000CHF est articulé. Le comité a également fait l'acquisition d'un robot d'arrosage. Le raccordement à la nourrice d'eau à été en partie réalisé par les membres lors de la journée de travail et a, de plus impliqué la pose d'un sous-compteur chez Trajet.

Tondeuses.

Une grosse maintenance de notre **parc de tondeuses** à été réalisée durant la saison 2019.

Raph souligne la quasi-absence de volontaires pour la tonte du gazon sur le terrain, **horsmis** Hervé qui à pris des initiatives régulières pour l'entretien du terrain et des engins.

Ecole.

Le club et l'école entretiennent d'excellentes relations. Le comité remercie Christian et son équipe d'accueil pour leur travail de "secrétariat" qu'ils fournissent au club en maintenant à jour les coordonnées des membres lors de vente de cotisations, tickets navettes ou autres services que le comité n'est pas en mesure de fournir instantanément.

Le président ajoute que le précieux partenariat avec l'école a, **depuis juin 2018**, donné naissance à un **arrangement quand à l'utilisation de navettes de l'école**, permettant ainsi de drainer un maximum de pilotes aux décos lors des heures de pointes.

Ces arrangements seront reconduits durant la saison 2020 selon le contrat de service établi en 2019.

Buvette.

Sur la proposition de Tof, remplacement de l'ampli audio du club house et interventions techniques de Francis pour tenter de sauver des frigos et congélateurs qui seront remplacés courant 2020.



Convention biplace.

Pour donner suite à l'annonce lors de l'AG 2019, le comité a mis en place courant 2019, une convention permettant aux biplaceurs de répondre aux nouvelles **exigences** de la FSVL, notamment d'un quota de vol biplace obligatoire par année. Les signataires de cette convention ont donc eu la possibilité de pratiquer, contre rémunération, une trentaine de vols biplaces dans l'année, leurs permettant de financer **en partie leurs matériels et leur entretiens**.

Cette convention n'a pas fait fort en succès, car l'intégralité de la demande, s'appuyant également sur un exercice en qualité d'instructeur n'as pas été retenue par le comité, malgré divers discussions et négociations entre les parties concernées.

Le comité a donc opté pour la mis en place d'une commission afin de trouver une autre solution viable pour le club et ses membres, et satisfaisantes pour les professionnels concernés.

Cette commission qui a été initiée avec Francis, Hugo, Stéphanie, Yves Meynard est encore au travail et menée par Reynald qui présentera leur proposition lors du point 4 de l'A.G.

CGPACG,

La CGPACG, l'association qui gère le camping de l'Allondon et dont fait partie le CVLG a réalisé cette année des travaux de **rénovation de la step** à proximité du camping de l'Allondon. Ces travaux avaient été annoncés l'année précédente durant l'AG et présenté par Moustique qui poursuit la représentation du CVLG au sein de l'association. Le comité le remercie au nom de tous ses membres.

Manifestations/activités 2019:

Raph résume les activités lors de la saison 2019, à savoir :

- **Mars:** ouverture de l'école, suivi de la prim TOF.
- **Avril :** la navette reprend du service avec Stéphane.
- **Avril :** assemblée générale de la CGPACG. Le CVLG y a été représenté par Moustique, JJ, et Raph.
- **Avril :** journée de travail du CVLG.

Entretien du club et des décollages. Évacuation des déchets de tapis de la table, reliques des travaux de 2018 ainsi que la creuse d'une fouille pour l'arrivée d'eau du robot arroseur.

Le toit des WC, à été remplacé dans son intégralité et les canalisations d'eau mis à neuf. Les travaux de stabilisation du club-house ont également pu être finalisés.

- **juin :** Soirée météo Francis
- **15 et 16 juin: 45ans du Club**

Des dizaines de delta, des planeurs, des modèles réduits, des stands ont dû rapidement trouver refuge durant une partie de la fête de samedi après-midi, suite à la « magie » d'une météo hors-norme qu'ont pu tristement admirer visiteurs, membres et organisateurs présents. Certains se rappelleront longtemps de l'agitation qui régnait autour du club qui s'était transformé en pataugeoire géante et de quelques personnes, agrippées et pendues



aux tentes pour les préserver de leurs envol. C'était le fameux passage du « grain ». Mais au final, la météo n'a pas eu raison de la fête qui s'est terminée durant la nuit après quelques menues adaptations technique avant de se poursuivre durant toute la journée du dimanche dans des conditions pour le coup, pas trop mal... Merci à tout ceux qui ont participer à l'événement et à son organisation !

- **31 juillet** : 1er doute à TOF
- **Octobre** : Soirée Welcome & ultime TOF
- **Fin octobre** : fermeture des rideaux, fin de service navette.

ET POUR 2020 :

Stéphane reprendra "officiellement" ses fonctions le week-end du **28 mars ou 04 avril**.

Fin MARS : L'habituelle Prim'TOF qui marque l'ouverture de la saison.

25 Avril : journée de travail 2020, [COVID] **reportée au 5 septembre**.

Soirée météo Stéphane **CITHERLET**, Gruyère, **5 séances, 10heurs** [COVID] **reporté**.

Quelques dates sont à confirmer pour les événements suivants :

- Soirée météo Francis
- Soirée vol de distance Reynald
- Challenge piou-piou
- Carnaval 2020

Au nom des membres, le comité remercie tous ceux qui effectuent une part invisible du travail indispensable au bon fonctionnement du Club y compris les vérificateurs de comptes 2019, Alexandre Bossard et Jean-Francois Veuves.



3.1 La parole est donnée à Piépié pour présenter le rapport sur la navette et les membres.

Il souligne alors, que trop de membres ne s'acquittent pas à temps ou pas du tout de leur cotisation, donnant ainsi une charge supplémentaire et inutile au comité !

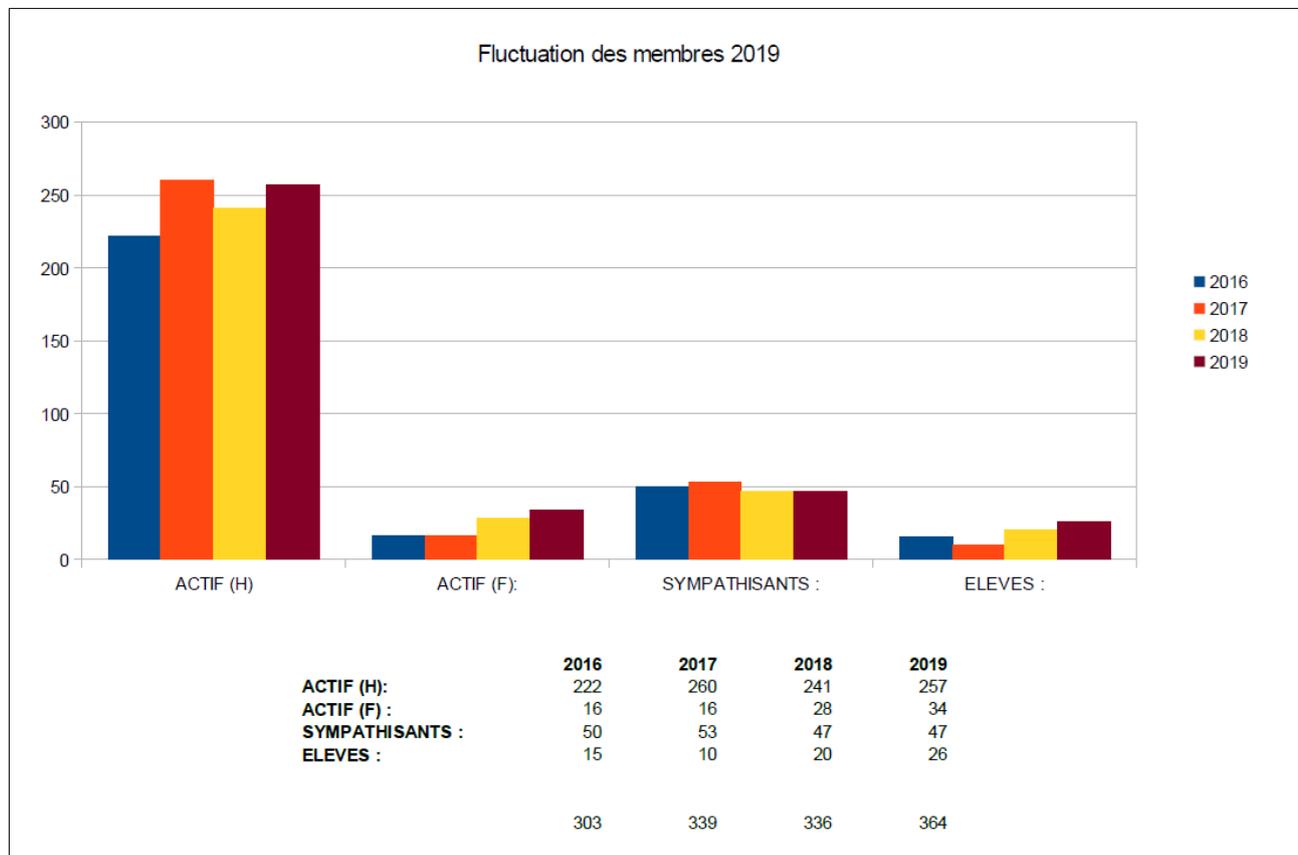
Rapport Navette :

2249 Pilotes ont pris la navette en 2019

La navette a effectué 339 courses

Elle a parcouru 9472 kilomètres, consommé 1068 litres et coûté 1928.25 en carburant.

Fluctuation des membres :





3.2 Rapport annuel de la comptabilité du CVLG

JJ présente les compte pour l'exercice 2019

A REMPLIR PAR JJ

3.3 Rapport des vérificateurs de comptes pour l'exercice 2019

Alexandre Bossard, et Damien Pineau-Valencienne présente leur rapport pour l'exercice 2019.

A FOURNIR PAR JJ

La tenue des comptes semble correcte et bien tenue, les contrôleurs souhaitent en conséquence recommander à l'assemblée générale d'accepter les comptes 2019.
(CF. Courrier du **xx.xx.xxxx**)

3.4 Approbation des compte 2019

Aucune question n'est posée et les comptes sont approuvés à large majorité.

4. Point sur les projets biplaceurs privés et instructeurs.

Reynald présente de manière détaillée et claire, avec questions et réponses le projet proposé par la commission (Voir publication sur site internet).

Ce projet n'est pas définitif et nécessite quelques modifications basées sur l'expérience après une mise en place « à l'essais » pour 2020.

Il répond en grande partie aux attentes des divers intervenants (biplaceurs, instructeurs, CVLG, etc...).

Lors des échanges durant l'AG, Christian, représentant de l'école prend la parole et avoue une certaine crainte pour celle-ci.

La commission, le CVLG et les tiers(dont Patrick Roser qui à également prit la parole), se veulent rassurantes et feront de leur mieux pour prouver qu'un tel projet de cohabitation est en mesure de se développer sans nuire à l'école, partenaire privilégiée du CVLG.

Un vote de modification des statuts serait alors proposé lors de la prochaine AG pour valider ces conventions entre les différents intervenants.

Proposition de changement de statuts pour l'AG 2021 (indicatif et sous réserve de modifications)

- Art. 21a (décisions concernant les activités professionnelles) :
Toute décision concernant la gestion d'activités professionnelles exercée sur le terrain du CVLG telles
que la formation, les vols biplaces commerciaux et la vente de matériel relève de la compétence
exclusive de l'Assemblée Générale et sera soumise au vote des membres actifs



5. Présentation de changement des statuts et vote

Lors de son étude, la commission en charge de la convention «biplace & instructeurs » menée par Reynald, constate que le comité n'est exposé à aucune limite financière lors de ses démarches pour faire fonctionner le club.

En marge du projet en cours dont elle est en charge, la commission propose au comité de faire valider les dépenses supérieures à 2000CHF par l'AG, ou, dans l'urgence, par deux membres intervenants externes, tel les vérificateurs de comptes (par exemple).

Cette proposition, vu d'un bon œil du comité, est alors ajoutée à l'ordre du jour et soumise au vote.

La modification des statuts proposée pour 2020 est donc la suivante :

- Art. 20a (dépenses importantes):
Le Comité a la compétence de prendre des décisions engageant un montant de CHF 2000 maximum.
Tout investissement ou dépense supérieurs à cette somme relève de la compétence de l'Assemblée Générale.
En dépit de ce qui précède, s'il est urgent et nécessaire de prendre une décision engageant un montant supérieur à cette somme, et que le Comité obtient l'aval de deux membres actifs extérieurs au Comité et nommés au préalable par l'Assemblée Générale, il peut prendre une telle décision.
Le Comité informera les membres de la décision en publiant sans délais une communication à leur attention sur le site internet du CVLG.

Le vote de ces changements de statuts, est soumis à l'assemblée générale et **accepté à majorité suffisante.**

6. Décharge du comité pour l'exercice 2019

La décharge du comité pour l'exercice 2019 est soumise au vote et **acceptée à la majorité.**

7. Démission et élection du comité pour 2020

Piépié prend la parole et fait part à l'assemblée de sa démission du comité. En tant que membre, il annonce cependant poursuivre ses activités pour la gestion des membres et de la navette. Le comité et l'AG le remercient chaleureusement.

Hugo, notre dévoué représentant deltiste, absent et excusé, à au préalable également annoncé sa démission du comité. Il poursuivra, avec les remerciements du comité, à représenter les deltistes et « rigidistes ».

Le comité fait alors appel aux membres présents pour savoir si certains sont intéressés par se mouiller au peu plus pour les Club...



Club de Vol Libre Genève



Zora Chappatte et Olivier Dunant lèvent la main. Il se présentent aux membres et sont alors vigoureusement accueillis au sein du comité par les membres présents à l'assemblée générale.



Le comité en place propose sa reconduction pour 2020 et est approuvé par l'A.G et se compose alors comme suit :

- Zora Chappatte, manifestations, communications et rep. de la gente féminine:-)
- Olivier Dunant, aspect légal & secrétaire
- Franck-Johann Bodenmann, Environnement & relations
- Jean-Joseph Gillet, trésorier,
- Francis Pauchard, vice-président,
- Raphael Thurnherr, président

8. Élection des vérificateurs de comptes

Jean-Francois Veuve et Alexandre Bosshard sont à nouveau élu par les membres de l'A.G. en tant que vérificateurs de comptes et, selon le nouvel article 20a des statuts, approbateur des folies dépensières.

9. Divers

Vote pour tente CVLG non-fumeur :

En 2018, Stéphane A. Propose au comité une tente non-fumeur. Cette demande n'est pas retenue par le comité pour un vote et fait place a de la prévention et une demande de respect vis-à-vis des non-fumeurs du club lorsque la tente est fermée.

Cette demande, réitérée en début 2020 est alors soumise au vote lors de cette A.G . et **acceptée par les membres à majorité nécessaire.**

Le rafraîchissement de la signalisation sera effectué durant la saison.

Soirée Météo Stéphane Citerlet :

Le comité laisse la parole à Stéphane Citerlet pour présenter un programme de formation à l'aérologie pour libéristes qui se déroulerait durant 5 séances lors de la saison 2020.

9. APERO

Sur une note d'ouverture du CVLG au « pro occasionnels » qui a consommé un peu plus de temps d'habitude, mais plutôt rassurante pour la suite, la partie officiel de L'A.G. 2020 se termine à 21h30 avec un délicieux apéro dînatoire au domaine du Marsillon.

LA SEANCE EST LEVEE A 21H30